



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E154218

VALABLE JUSQU'AU 21/11/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/03/2000

Forme juridique : SAS

Capital : 7 700

Raison sociale : C B NORD

2 B RUE D'ORS
59360 BAZUEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DOUAI 2000 B 50043

Siret : 429 875 032 00022

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 00 42370-

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000/001 556171

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000/001 556171

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/05/2022

Téléphone : 03 27 77 48 52

Portable :

Site Internet : cbnord.com

E-mail : cbnord@orange.fr

Fax :

Responsabilité légale :

HANDTSCHOEWERCKER DAMIEN PRÉSIDENT / HANDTSCHOEWERCKER
DAMIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 2111 | Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE | 04/11/2020 |
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 08/12/2021 |
| 4131 | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE | 22/11/2020 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 08/12/2021 |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021 |
| o Isolation des murs par l'extérieur | 01/01/2021 |
| o Isolation des combles perdus | 01/01/2021 |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.